Statler et Waldorf

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **142 (2016)**

Heft 8: **Éclairage public**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le prurit sine materia de l'architecte cantonal

La chronique critique de Pierre Frey

Parmi les prérogatives et les responsabilités des architectes cantonaux, l'organisation de concours d'architecture pour satisfaire aux besoins de l'édilité publique n'est pas une simple conséquence de la loi sur les marchés publics entrée en vigueur le 1er janvier 1996. Cette tâche relève d'une longue tradition qui a vu les architectes formés à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris transposer et développer un système d'évaluation en concurrence. Cette évaluation est fondamentalement publique, même si les procédures, majoritairement aux mains de professionnels, suivent des règles précises, impliquant le respect de certains niveaux de confidentialité.

Dans le domaine de l'opinion publique, les concours d'architecture organisés par les architectes cantonaux, pour le compte et au nom des autorités, sont un objet de débat public par excellence. Les procédures choisies, les projets et les programmes eux-mêmes deviennent la matière du débat, à l'issue duquel les crédits sont validés ou non. Ce cheminement peut être lourd et compliqué, certains projets y succombent, d'autres finissent par s'imposer. C'est la règle dans un régime politique démocratique.

Certains cantons cherchent à court-circuiter ces mécanismes et à y substituer un système qui donne tout pouvoir à l'exécutif et à son administration, dès lors que le législatif a approuvé le programme et que le jury a choisi le projet. Ils découvriront les dérives et les complications qu'implique cette manière de faire.

Le canton de Vaud, lui, est un cas très particulier. Ses concours importants se déroulent normalement, la réalisation des projets en découle souvent, mais pas toujours, le débat public est large, il peut être virulent. Des parlementaires s'expriment, les positions s'affrontent: normal. Mais l'architecte cantonal ne l'entend pas de cette oreille et le fait savoir de la plus curieuse des manières. Il y a peu, il a explicitement prétendu interdire à la revue *Hochparterre* de publier des articles sur les concours organisés dans le canton de Vaud et il a jugé bon de soumettre au moins un autre témoin, coupable d'avoir relayé et commenté cette nouvelle stupéfiante sur le réseau Facebook, à des pressions plus onctueuses, mais du même ordre.

De la loge[1] qui autorise cette chronique, nous avons choisi:

1° de reproduire in extenso l'article qui déplaît tant à Monsieur Ventura,

2° de lui rappeler cette prudence élémentaire en matière de menaces qui consiste à s'en tenir à celles qu'on a le pouvoir de mettre à exécution…

Pierre Frey, historien de l'art

1 Comme chacun le sait, Stalter & Waldorf officient depuis une loge de théâtre.

2 Service immeubles, patrimoine et logistique

QUARTIER LATIN: LE PÔLE MUSÉAL ET LA MÉDITERRANÉE

En 2010, le studio Barozzi / Veiga a remporté le concours pour la construction du Musée des Beaux-Arts. Aujourd'hui, un second concours récompense Aires Mateus, pour les infrastructures des musées de la photographie et du design. Un commentaire assez inhabituel.

Cette fois-ci, ils ont choisi les meilleurs. Lors de la procédure de présélection pour le concours du futur Musée cantonal des Beaux-Arts, j'étais sceptique quant au choix des 18 candidats admis à y participer. En effet, si tous les meilleurs architectes du monde avaient bel et bien fait acte de candidature, l'ensemble des bureaux sélectionnés était une espèce de melting-pot démocratique à la vaudoise bien étrange. Satisfaction donc de constater que la procédure de présélection, toute discutable qu'elle soit, n'a pas été vaine ici, qu'elle a été assumée par le jury et par les politiques. La liste des stars est éloquente. Je ne passerai pas dans le détail les particularités des projets: tous ces architectes savent faire de l'architecture. C'est bien plutôt la réception politique des projets qui est intéressante, car elle est architecture – sans que nous autres architectes n'y puissions rien faire, puisque nous ne cherchons que la gloire.

Les Latins

Force est de constater que les Vaudois aiment les Latins. Le vainqueur est portugais, et il est espagnol pour le futur Musée cantonal des Beaux-Arts, avec une architecture austère faussement sensuelle, ou le contraire. Nous sommes sur les rives du Léman, c'est presque la Méditerranée, et un bâtiment institutionnel, un lieu de culture, doit être à l'image de la population qui le finance, et des personnalités politiques qui le soutiennent surtout, n'est-ce pas? Plutôt psychorigide donc, avec un sourire de façade de rigueur (on a le sens de l'accueil quand même, ou bien?!), et la conviction au fond de soi d'être un tout petit peu sexy malgré tout. Et c'est ce qui amène le jury à choisir un projet enterré. Beaucoup de projets proposés sont enterrés d'ailleurs – le plus profond étant le projet de Dominique Perrault, comme par provocation peut-être: une réponse évidente à la démocratie qui rase tout ce qui dépasse à coup d'oppositions. Au sous-sol la culture! Qu'on ait la vue sur le lac, bon Dieu!

Le meilleur

Donc, le meilleur projet était le second prix, comme souvent, un manque de courage final, à savoir le projet de Valerio Olgiati. Voilà un musée pour l'esplanade des musées. Un objet qui s'affirme, qui marque durablement le visiteur, tout en possédant des qualités muséographiques exemplaires. C'est d'ailleurs le descriptif le plus enthousiaste de tous que l'on retrouve dans le rapport. En voici un extrait, au lyrisme puissant (et c'est le seul projet qui en jouisse): «Ce ‹what you see is what you get› est très efficace. La réponse au thème du Pôle muséal est limpide. Cette attention au lieu est d'une finesse remarquable. Trop fort pour être vaudois.»

Objectivité

Retour sur les stars de l'architecture, et en miroir, de la vanité d'un jury. Chacun des membres du jury ne peut s'empêcher d'avoir un préféré face à la séduction des images et aux noms cachés derrière les bannières de chaque projet. De mesurer le pouvoir qu'il a à décider, à choisir. Mais aussi, surtout, mesurer sa responsabilité, dans un contexte qui ressemblerait presque à un défilé de mode intimiste, défilé d'images de synthèse qui allèchent, inévitablement, à de rares exceptions près (tel le bureau Saana qui s'en trouve ainsi pénalisé). Rien d'objectif dans tout ce que je raconte là. Mais si vous saviez seulement comment Zaha Hadid, Coop Himmelb(l)au ou encore Odile Decq ont été éliminés de la présélection du concours du Musée cantonal des Beaux-Arts… Mais vous ne le savez pas.

Christian Jelk.
Paru dans hochparterre.wettbewerbe 5/2015